

Compte rendu de la sortie des sections botanique et entomologie de la Société

Linnéenne de Lyon dans le Haut Beaujolais le 9 Septembre 2017

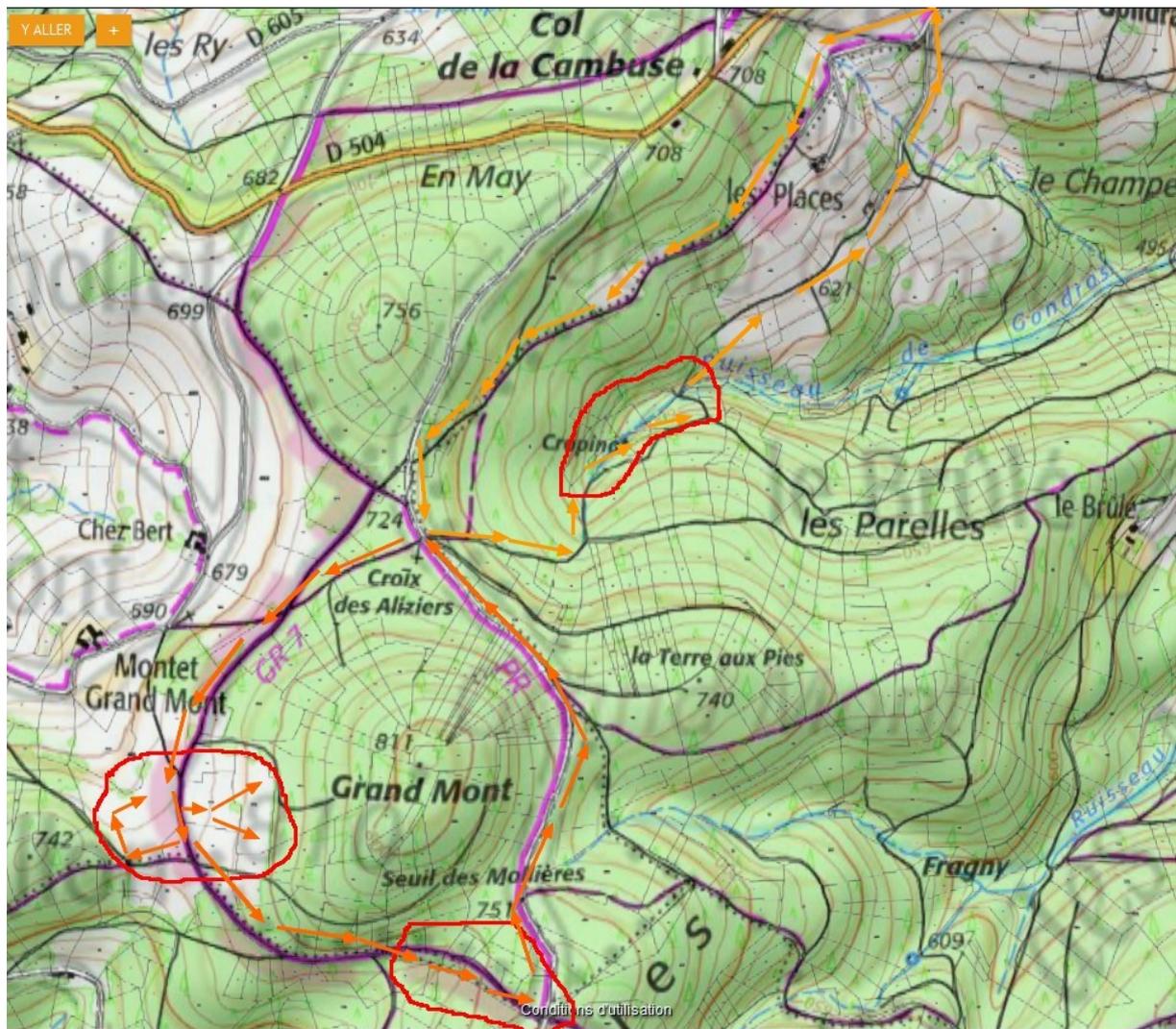
Directeur technique : Yves Garnier (FRAPNA)

La sortie s'est déroulée au "Grand Mont" (communes de Cublize et Grandris, département du Rhône) sous la direction technique d'Yves Garnier (FRAPNA). Le rendez-vous était fixé à la Croix des Aliziers, à un kilomètre au sud du col de la Cambuse, accessible par une bonne route forestière.



Grand Mont est une sommité arrondie culminant plus de 800 m d'altitude, boisée, avec quelques prairies humides sur ses pentes ouest. Située à proximité de la ligne de partage des eaux, une partie du site est soumise à une influence atlantique avec pluies et vents du nord-ouest. Ce sont des terrains acides.

Deux types de milieux ont été visités au cours de la journée : des prairies humides puis des combes boisées confinées. Les itinéraires figurent sur la carte ci-dessous, celui du matin en orange et celui de l'après midi en jaune ; les zones d'herborisation sont cerclées de rouge.



Le compte rendu ne concerne que les observations floristiques et se limite à quelques espèces. La floraison était peu abondante à la date de notre visite en raison de la sécheresse des derniers mois.

En ce qui concerne les observations entomologiques, la pluie qui est tombée toute la matinée ne permettait ni tamisage, ni battage ou fauchage et les méthodes de chasse d'hiver ne correspondaient pas à cette période de l'année.

Zone humide de Montet - Grand Mont (Cublize 69) 730 m

La zone humide de Montet-Grand Mont est une ZNIEFF (N° 69000040) regroupant deux prairies humides oligotrophes pâturées par des bovins dont la surface occupe 2 ha. La faible minéralisation du sol est la conséquence de la présence d'un ensemble de sources qui s'écoulent en permanence. Ceci permet aussi l'élimination des déjections animales.

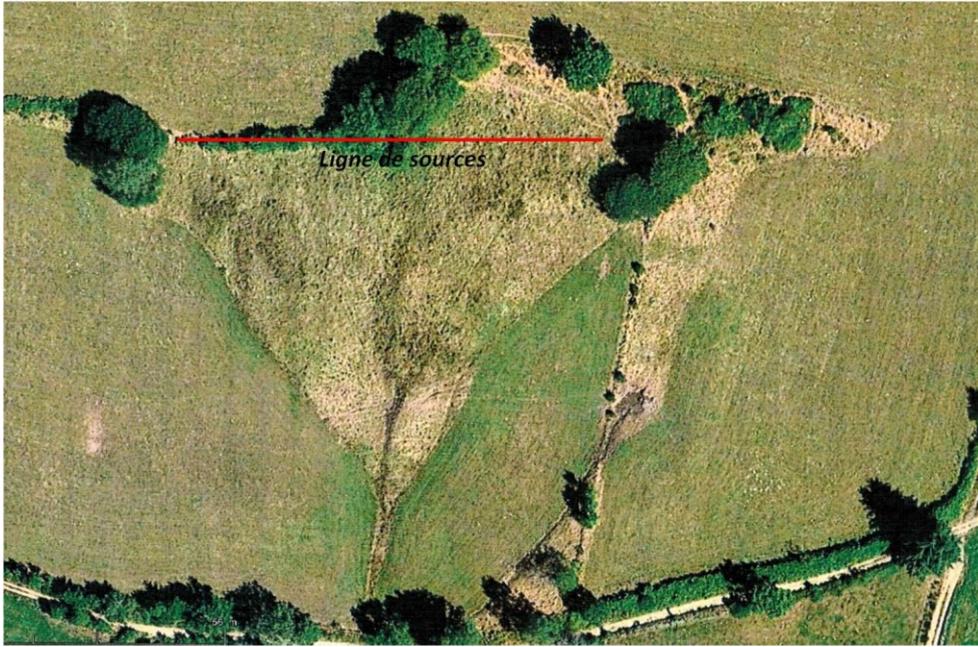


Ont été observés dans la grande prairie supérieure (nomenclature selon Flora Gallica) :

- | | |
|---|-----------------|
| • <i>Caltha palustris</i> L. var. <i>palustris</i> | Ranunculaceae |
| • <i>Carex echinata</i> Murray subsp. <i>echinata</i> | Cyperaceae |
| • <i>Eriophorum latifolium</i> Hoppe | Cyperaceae |
| • <i>Parnassia palustris</i> L. | Celastraceae |
| • <i>Pedicularis sylvatica</i> L. subsp. <i>sylvatica</i> (feuilles) | Orobanchaceae |
| • <i>Potentilla erecta</i> (L.) Rauschel | Rosaceae |
| • <i>Ranunculus flammula</i> L. | Ranunculaceae |
| • <i>Scutellaria minor</i> Huds. | Lamiaceae |
| • <i>Stellaria alsine</i> Grimm | Caryophyllaceae |
| • <i>Succisa pratensis</i> Moench | Caprifoliaceae |
| • <i>Trocdaris verticillatum</i> (L.) Raf. (<i>Carum verticillatum</i> L.) | Apiaceae |
| • <i>Viola palustris</i> L. | Violaceae |

Montia fontana L. (Montiaceae) n'a pas été retrouvé.

Parnassia palustris L., une plante rare dans le Rhône, est présente en grand nombre ici et représente la plus importante population du département. Voir le texte d'Yves Garnier sur cette plante à l'adresse <http://www.linneenne-lyon.org/depot5/parnassiapalustrisyg.pdf>



Pedicularis sylvatica L. subsp. *sylvatica* (Crédit photographique : Yves Garnier et Véronique Guérin-Faublée)

Plante de 5 à 15 cm des pelouses et landes mésohygrophiles. Une tige centrale dressée et des tiges latérales étalées-ascendantes plus longues. Feuilles pennatiséquées à segments crénelés. Bractées foliacées plus courtes que les fleurs. Corolle rose, à lèvre supérieure à peine arquée, à bec très court bidenté. Calice glabre, renflé, à 5 côtes et à dents courtes, inégales, lobées, ciliées sur les bords.



Scutellaria minor Huds. (Crédit photographique : Pierre Crouzet)

Plante de 5 à 30 cm. Tige dressée rameuse dès la base. Feuilles courtement pétiolées, ovales ou lancéolées, entières ou avec 1-2 paires de dents à la base. Fleurs axillaires, géminées. Calice à 2 lèvres entières, la lèvre supérieure avec une crête saillante transversale dorsale. Corolles de 6-8 mm de long, roses, à tube droit. Statut de protection régionale en Rhône-Alpes.



Trocdaris verticillatum (L.) Raf. (Crédit photographique : Yves Garnier)

Plante glabre, pouvant atteindre 1 m, à tige grêle, striée, peu rameuse. Feuilles basales à limbe paraissant une fois divisé (en réalité bi- ou tripennatiséqué) en de nombreux segments courts et étroits, verticillés. Involucre à nombreuses bractées ou bractéoles. Pétale blancs. Fruit petit, ovoïde.



Zones boisées

En fin de matinée, nous nous sommes rendus à proximité du seuil des Molières, un boisement ancien naturel qui n'est pas exploité (ni coupe, ni plantation). C'est une des deux stations de *Gymnocarpium dryopteris* (L.) Newman du département du Rhône. Une bonne observation de cette fougère n'a pas été possible, les pieds étant desséchés.

L'après midi a été consacrée à l'observation de fougères dans une combe humide confinée, notamment :

- *Dryopteris dilatata* (Hoffm.) A. Gray ;
- *Dryopteris affinis* (Lowe) Fraser-Jenk. subsp. *borreri* (Newman) Fraser-Jenk ;
- *Dryopteris affinis* (Lowe) Fraser-Jenk. subsp. *affinis*, plus rare dans le Beaujolais que la sous-espèce précédente.

La présence de plantes calcicoles comme *Paris quadrifolia* L., qui serait due à des eaux très chargées en calcaire, est aussi une des particularités de cette zone.

Dryopteris dilatata (Hoffm.) A. Gray (Crédit photographique : Véronique Guérin)

Frondes de 20 à 150 cm, en touffes, vert foncé, à limbe 1 à 2 fois plus long que large. Pétiole et rachis écailleux, les écailles du pétiole pratiquement toutes discolores avec une raie médiane sombre et une zone périphérique claire. Pennes inférieures triangulaires. Pinnules droites, divisées sur moins de 20 % de leur largeur, à surface souvent convexe et à apex brusquement rétréci en ogive.



Dryopteris affinis (Lowe) Fraser-Jenk.

Frondes de 30 à 100 cm, en touffes, à limbe lancéolé, à divisions primaires espacées, les pennes basales étant ≤ 70 % des médianes. Pétiole et rachis couverts d'écaillés brun-rougeâtre. Axe des pennes taché de noir à la face inférieure au niveau de l'insertion sur le rachis. Pennes les plus grandes à plus de 15 paires de pinnules. Pinnules divisées sur moins de 20 % de leur largeur, à dents latérales plus faibles que les apicales, voire obsolètes.

D. affinis est une espèce polymorphe regroupant un ensemble de sous-espèces voisines, avec des combinaisons génétiques différentes. Il est difficile de les reconnaître. Des caractères permettant de différencier les deux sous-espèces observées lors de la sortie sont mentionnés dans le tableau ci-dessous, mais il faut rester prudent avant de conclure sur des bases morphologiques. La longueur des stigmates a été proposée comme caractère discriminant (Bizot, 2014 [2015]).

	<i>D. affinis</i> subsp. <i>borreri</i>	<i>D. affinis</i> subsp. <i>affinis</i>
Marges latérales des pinnules	Dentées cf. pinnules basiscopiques des pennes basales	(sub)entières Subparallèles
Limbe	± souple Peu luisant	± coriace Luisant
Ecailles du rachis	Peu denses	Très denses
Indusies à maturité	Epaisses Restant à plat sur les sores	Fines Relevées et vrillées

Dryopteris affinis (Lowe) Fraser-Jenk. subsp. *borreri* (Newman) Fraser-Jenk (Crédit Véronique Guérin)





Référence

Bizot A., 2014 (2015). Biométrie stomatique et identification des taxons du complexe *Dryopteris affinis*. Bull. Soc. Hist. Nat. Ard., 104 : 69-85.